

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston Limitée présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2023

Toronto, Ontario Le 21 novembre 2023 George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 16 semaines closes le 7 octobre 2023²⁾.

Le Rapport du troisième trimestre de 2023 de GWL a été déposé sur SEDAR+ et est disponible à sedarplus.ca, ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse weston.ca.

« George Weston a connu un autre trimestre marqué par des résultats positifs, grâce aux solides performances de ses entreprises tant sur le plan opérationnel que financier », a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Chef de la direction de George Weston Limitée. « Propriétés de Choix a généré des flux de trésorerie stables et maintenu un taux d'occupation élevé, et les clients ont réagi favorablement à l'offre de Loblaw en matière de valeur, de services et de qualité. Soutenue par les solides performances de ses deux entreprises chefs de file sur le marché, George Weston est bien positionnée pour le reste de l'année. »

De nouveau ce trimestre, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle fait une fois de plus preuve d'excellence en matière de vente au détail. L'accent mis par Loblaw sur la création de valeur dans l'ensemble de ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail s'est traduit par une croissance du chiffre d'affaires, une augmentation de la part de marché et une hausse des ventes unitaires. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail reflète la vigueur soutenue des ventes de produits de beauté offerts à l'avant du magasin et l'augmentation des ventes de médicaments sur ordonnance. Dans le secteur de l'alimentation au détail, les magasins à escompte de Loblaw ont bénéficié d'un achalandage accru de clients en quête de qualité et de valeur parmi ses marques contrôlées et ses offres personnalisées PC Optimum^{MC}. Loblaw a poursuivi ses investissements dans l'ouverture de nouveaux magasins à escompte, ayant notamment ouvert son 150^e magasin Maxi dans la communauté de Ville-des-Laurentides, son tout premier supermarché à escompte complet. La marge brute du secteur Vente au détail a fléchi, à la fois dans le secteur de l'alimentation et dans celui des pharmacies, en raison des investissements promotionnels ciblés et de la hausse des pertes. Les investissements accrus visant à réduire le prix des denrées alimentaires se sont reflétés dans l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw, qui a été inférieure à l'IPC du secteur de l'alimentation au Canada. Grâce à l'accroissement du chiffre d'affaires et aux mesures de contrôle des coûts continues, le montant ajusté du bénéfice net a affiché une hausse pour le trimestre.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a enregistré des résultats positifs sur le plan de l'exploitation et le plan financier au troisième trimestre. La performance de Propriétés de Choix repose sur des flux de trésorerie stables qui témoignent de la force de son portefeuille axé sur les biens de première nécessité et de la vigueur de la demande pour ses actifs industriels bien situés, conjuguées à un bilan parmi les plus solides du secteur. Dans un environnement économique volatil, Propriétés de Choix est bien positionnée pour mettre en œuvre ses priorités stratégiques et dégager une performance sur le plan de l'exploitation solide et constante.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 610 millions de dollars, en baisse de 279 millions de dollars, ou 31,4 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 4,41 \$, en baisse de 1,73 \$ par action ordinaire, ou 28,2 %. La diminution est attribuable à l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison essentiellement de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 466 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 2,9 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 3,36 \$ par action ordinaire, en hausse de 0,24 \$ par action ordinaire, ou 7,7 %.
- La société a racheté 2,4 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation à un coût de 364 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies du siège social de CWL³⁾ se sont établis à 319 millions de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	7 oct. 2023	8 oct. 2022		
Produits	18 407 \$	17 520 \$	887 \$	5,1 %
Résultat d'exploitation	1 231 \$	1 474 \$	(243) \$	(16,5) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	2 019 \$	1 951 \$	68 \$	3,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,0 %	11,1 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	624 \$	903 \$	(279) \$	(30,9) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	610 \$	889 \$	(279) \$	(31,4) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ lié aux activités poursuivies	466 \$	453 \$	13 \$	2,9 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies (en dollars)	4,41 \$	6,14 \$	(1,73) \$	(28,2) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,36 \$	3,12 \$	0,24 \$	7,7 %

Au troisième trimestre de 2023, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 610 millions de dollars (4,41 \$ par action ordinaire), en baisse de 279 millions de dollars (1,73 \$ par action ordinaire) comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution reflète l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 292 millions de dollars (1,97 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 13 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 292 millions de dollars (1,97 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 263 millions de dollars (1,83 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence défavorable de 58 millions de dollars (0,32 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la diminution du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 22 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriété de Choix dans Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») attribuable à la diminution du cours des parts d'Allied.
- L'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société de 13 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire) s'explique principalement par ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ attribuable à l'incidence favorable des ajustements de certaines provisions pour impôt;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel », découlant principalement de l'élimination de contrats de location internes et de l'élimination, à l'exercice précédent, d'un amortissement accéléré de Loblaw;
 - une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,15 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 466 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessus.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 3,36 \$ au troisième trimestre de 2023, en hausse de 0,24 \$ par action ordinaire, ou 7,7 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est attribuable à la performance positive enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

La société a réalisé les activités de financement liées au siège social de GWL³⁾ suivantes :

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées Au troisième trimestre de 2023, la société a racheté et annulé 2,4 millions d'actions (2,5 millions d'actions en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 364 millions de dollars (376 millions de dollars en 2022). Au 7 octobre 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 135,5 millions (142,2 millions d'actions au 8 octobre 2022).

Au troisième trimestre de 2023, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a consenti à une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittington Investments, Limited (« Wittington »), l'actionnaire possédant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société.

Au cours du troisième trimestre de 2023, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au troisième trimestre de 2023, la société a tiré un produit de 171 millions de dollars (190 millions de dollars en 2022) de la vente des actions ordinaires de Loblaw.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Extrait des informations sectorielles

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les											
	7 oct. 2023					8 oct. 2022						
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total
Produits	18 265 \$	325 \$	2 \$	18 592 \$	(185) \$	18 407 \$	17 388 \$	309 \$	2 \$	17 699 \$	(179) \$	17 520 \$
Résultat d'exploitation	1 063 \$	214 \$	(46) \$	1 231 \$	– \$	1 231 \$	989 \$	501 \$	(16) \$	1 474 \$	– \$	1 474 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	234	(221)	72	85	–	85	217	(447)	243	13	–	13
Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies	829 \$	435 \$	(118) \$	1 146 \$	– \$	1 146 \$	772 \$	948 \$	(259) \$	1 461 \$	– \$	1 461 \$
Résultat d'exploitation	1 063 \$	214 \$	(46) \$	1 231 \$	– \$	1 231 \$	989 \$	501 \$	(16) \$	1 474 \$	– \$	1 474 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	880	1	(118)	763			864	–	(135)	729		
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	(19)	19	25	25			(9)	(278)	35	(252)		
Montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾	1 924 \$	234 \$	(139) \$	2 019 \$			1 844 \$	223 \$	(116) \$	1 951 \$		

(i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾.

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les					
	7 oct. 2023			8 oct. 2022		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Contrats de location internes	2 \$	(1) \$	(39) \$	2 \$	19 \$	(35) \$
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(8)	–	–	12	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(27)	–	–	(34)	(3)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	352	–	–	578
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(219)	–	–	(277)
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(74)	–	–	(73)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	53	–	–	51
Ajustements de consolidation intersectorielle	–	(1)	–	–	(3)	–
Autres	–	(9)	(1)	–	(10)	2
Total	2 \$	(46) \$	72 \$	2 \$	(16) \$	243 \$
Élimination des produits locatifs intragroupe	(185)	–	–	(179)	–	–
Total, y compris les éliminations	(183) \$	(46) \$	72 \$	(177) \$	(16) \$	243 \$

Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	7 oct. 2023	8 oct. 2022		
Produits	18 265 \$	17 388 \$	877 \$	5,0 %
Résultat d'exploitation	1 063 \$	989 \$	74 \$	7,5 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 924 \$	1 844 \$	80 \$	4,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,5 %	10,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	880 \$	864 \$	16 \$	1,9 %

Produits Les produits de Loblaw ont augmenté de 877 millions de dollars, ou 5,0 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 18 265 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 982 millions de dollars, en hausse de 852 millions de dollars, ou 5,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est chiffré à 12 843 millions de dollars (12 221 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 4,5 % (6,9 % en 2022);
 - l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 7,1 % (10,7 % en 2022), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 5 139 millions de dollars (4 909 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,6 % (7,7 % en 2022);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 7,4 % (4,7 % en 2022). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,9 % (0,9 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 5,1 % (3,3 % en 2022).
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 1,8 % (10,7 % en 2022).

Au troisième trimestre de 2023, sept magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et un les a fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont accrus de 29 millions de dollars, ou 8,3 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit ainsi qu'à l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, facteurs en partie contrebalancés par la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 74 millions de dollars, ou 7,5 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 1 063 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 80 millions de dollars, ou 4,3 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2022 pour s'établir à 1 924 millions de dollars, en raison d'une hausse de 61 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 19 millions de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 61 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2022 en raison d'une hausse de 230 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 169 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 30,6 %, en baisse de 20 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2022. Les marges du secteur Vente au détail ont légèrement fléchi, en raison principalement de l'augmentation des pertes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, ce qui est comparable à ceux inscrits en 2022, le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires ayant été partiellement contrebalancé par une hausse des investissements, au cours du trimestre, dans l'optimisation du réseau et des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités totalisant environ 50 millions de dollars.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 19 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'augmentation des radiations contractuelles attribuable à la progression du portefeuille de cartes de crédit et par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 880 millions de dollars. L'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, aux actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et aux actifs loués, ainsi que d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du troisième trimestre de 2023 tiennent compte de l'amortissement de 154 millions de dollars (151 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark »).

Autres questions liées à Loblaw

Optimisation du réseau Au troisième trimestre de 2023, Loblaw a comptabilisé une charge de 13 millions de dollars liée à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 2 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges. Loblaw prévoit maintenant comptabiliser des charges totales liées à l'optimisation du réseau d'environ 60 millions de dollars à 70 millions de dollars au cours de l'exercice 2023, soit une augmentation de 50 millions de dollars à 60 millions de dollars, en raison des activités supplémentaires liées à l'optimisation du réseau.

Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	7 oct. 2023	8 oct. 2022		
Produits	325 \$	309 \$	16 \$	5,2 %
Produits d'intérêts nets et autres charges financières	(221) \$	(447) \$	226 \$	50,6 %
Bénéfice net	435 \$	948 \$	(513) \$	(54,1) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	181 \$	173 \$	8 \$	4,6 %

Produits Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 325 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en hausse de 16 millions de dollars, ou 5,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, et ils tiennent compte d'un montant de 186 millions de dollars (180 millions de dollars en 2022) provenant de locataires de Loblaw. L'augmentation des produits découle essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements de capital et de charges d'exploitation plus élevés;
- les acquisitions et les aménagements achevés;
- l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

Produits d'intérêts nets et autres charges financières Les produits d'intérêts nets et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établis à 221 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, comparativement à 447 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La diminution de 226 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 226 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la baisse du cours des parts au cours du trimestre;
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme découlant des taux d'intérêt plus élevés et de la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des actifs financiers immobiliers;
- une augmentation des produits d'intérêts découlant d'un accroissement du solde impayé moyen des prêts hypothécaires et des prêts.

Bénéfice net Propriétés de Choix a comptabilisé un bénéfice net de 435 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en comparaison de 948 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Cette diminution de 513 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 321 millions de dollars en raison de la diminution des profits liés à la juste valeur comptabilisés au cours de l'exercice à l'étude;
- la diminution des produits d'intérêts nets et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers de 24 millions de dollars découlant de la baisse du cours des parts d'Allied;
- une augmentation des produits locatifs dont il est question ci-dessus.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 181 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en hausse de 8 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits locatifs et par la hausse des produits d'intérêts, lesquelles ont été en partie contrebalancées par un accroissement des charges d'intérêts et des charges générales et administratives.

Autres questions liées à Propriété de Choix

Événement postérieur à la date de clôture Après la clôture du troisième trimestre de 2023, Propriétés de Choix a finalisé la cession d'un immeuble de commerce de détail et d'un immeuble de bureaux pour un produit total de 81 millions de dollars.

PERSPECTIVES²⁾

Les perspectives de la société pour 2023 demeurent inchangées, celle-ci continuant de prévoir que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ lié aux activités poursuivies augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoyant utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent grâce à des investissements d'un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, à générer des flux de trésorerie stables et croissants et à accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Le portefeuille de grande qualité de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et a complété avec succès le renouvellement de ses loyers pour 2023. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les opportunités liées aux immeubles industriels, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et l'accroissement de la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. Toutefois, il lui est impossible de prédire les effets précis qu'aura l'environnement économique élargi sur ses résultats financiers de 2023. En 2023, Propriétés de Choix a continué de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et, à la lumière de sa performance sur le plan de l'exploitation et de sa performance financière pour l'exercice à ce jour, y compris certains éléments non récurrents, elle prévoit maintenant :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 4 % à 5 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie⁴⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilution⁴⁾ de 0,99 \$ à 1,00 \$, soit une croissance de 3 % à 4 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier stables, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV⁴⁾ d'environ 7,5x.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société et de sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du troisième trimestre de 2023, le Conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires 0,713 \$ par action payable le 1^{er} janvier 2024 aux actionnaires inscrits au 15 décembre 2023;

Actions privilégiées, série I 0,3625 \$ par action payable le 15 décembre 2023 aux actionnaires inscrits au 30 novembre 2023;

Actions privilégiées, série III 0,3250 \$ par action payable le 1^{er} janvier 2024 aux actionnaires inscrits au 15 décembre 2023;

Actions privilégiées, série IV 0,3250 \$ par action payable le 1^{er} janvier 2024 aux actionnaires inscrits au 15 décembre 2023;

Actions privilégiées, série V 0,296875 \$ par action payable le 1^{er} janvier 2024 aux actionnaires inscrits au 15 décembre 2023.

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

Le Rapport annuel de 2022 et le Rapport du troisième trimestre de 2023 de la société sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse www.weston.ca, et ont été déposés sur SEDAR+ et sont disponibles à l'adresse www.sedarplus.ca.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse devrait être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à www.weston.ca et à www.sedarplus.ca.
 - 3) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».
 - 4) Pour un complément d'information sur les mesures de Propriétés de Choix, voir le Rapport annuel de 2022 déposé par Propriétés de Choix, qui est disponible à www.sedarplus.ca ou à www.choicereit.ca.
-

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers étant donné qu'elle estime que ces mesures et ratios fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à www.sedarplus.ca ou à www.loblaw.ca ou www.choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les							
	7 oct. 2023				8 oct. 2022			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies				624 \$				903 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				320				282
Impôt sur le résultat				202				276
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				85				13
Résultat d'exploitation	1 063 \$	214 \$	(46) \$	1 231 \$	989 \$	501 \$	(16) \$	1 474 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	154 \$	– \$	– \$	154 \$	151 \$	– \$	– \$	151 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	45	–	45	–	69	–	69
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(26)	27	1	–	(347)	34	(313)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	–	(2)	(15)	(3)	–	–	(3)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(6)	–	–	(6)	(6)	–	–	(6)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	–	–	–	1	1
Éléments d'ajustement	135 \$	19 \$	25 \$	179 \$	142 \$	(278) \$	35 \$	(101) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 198 \$	233 \$	(21) \$	1 410 \$	1 131 \$	223 \$	19 \$	1 373 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	726	1	(118)	609	713	–	(135)	578
Montant ajusté du BAIIA	1 924 \$	234 \$	(139) \$	2 019 \$	1 844 \$	223 \$	(116) \$	1 951 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA des troisièmes trimestres de 2023 et de 2022 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2023, Loblaw a comptabilisé un profit au titre de la vente d'immeubles non exploités de 13 millions de dollars (3 millions de dollars en 2022).

Au troisième trimestre de 2023, Propriétés de Choix a cédé un immeuble et a engagé une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé cet immeuble au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, au troisième trimestre de 2023, à la consolidation, un profit additionnel de 2 millions de dollars a été pris en compte dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D’ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l’évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l’exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les	
	7 oct. 2023	8 oct. 2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	624 \$	903 \$
Moins : Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	624 \$	903 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)
Bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	610 \$	889 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)
Bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires lié aux activités poursuivies aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	606 \$	885 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	624 \$	903 \$
Éléments d’ajustement (se reporter au tableau suivant)	(144)	(436)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	480 \$	467 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	466 \$	453 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	462 \$	449 \$
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	137,3	144,1

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	16 semaines closes les			
	7 oct. 2023		8 oct. 2022	
(en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Activités poursuivies	610 \$	4,41 \$	889 \$	6,14 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	60 \$	0,43 \$	60 \$	0,42 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	42	0,30	64	0,45
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	0,01	(262)	(1,82)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(8)	(0,05)	(1)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(2)	(0,01)	(3)	(0,02)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱⁱ⁾	(219)	(1,60)	(277)	(1,92)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw ⁱⁱⁱ⁾	(18)	(0,13)	(18)	(0,13)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	1	0,01
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(144) \$	(1,05) \$	(436) \$	(3,02) \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	466 \$	3,36 \$	453 \$	3,12 \$

- i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.
- ii) Les parts de fiducie détenues par des porteurs de parts autres que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période, par le biais des charges d'intérêts nettes et des autres charges financières.
- iii) La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé à l'égard des différences temporaires au titre du placement de CWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de CWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES DU SIÈGE SOCIAL DE GWL³⁾ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES Les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL³⁾ liés aux activités poursuivies sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les	
	7 oct. 2023	8 oct. 2022
Dividendes de Loblaw	148 \$	139 \$
Distributions de Propriétés de Choix	84	83
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation du siège social de GWL ³⁾ provenant des activités poursuivies	232 \$	222 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	171	190
Siège social de GWL, financement et autres coûts ⁱ⁾	(64)	(14)
Impôt sur le résultat payé	(20)	(24)
Flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL ³⁾ liés aux activités poursuivies	319 \$	374 \$

i) Inclus au poste « Autres et intersectoriel », le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des Normes internationales d'information financière publiées par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les	
	7 oct. 2023	8 oct. 2022
Bénéfice net	435 \$	948 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(352)	(578)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(27)	(141)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	(203)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	45	69
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	3
Distributions sur les parts échangeables	74	73
Charges internes au titre de la location	2	2
Fonds provenant des activités d'exploitation	181 \$	173 \$